

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1836

86 – VIENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Ventes et cessions

751 388 588 RCS Poitiers.

HOLDING ANTONCIC.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 50000.00 EUR.

Adresse : 3, rue de Chalons, 86000 Poitiers.

Précédent propriétaire : 751 388 588 RCS Poitiers. **HOLDING ANTONCIC.**

Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : HOLDING ANTONCIC

Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3 rue de Chalons 86000 Poitiers Capital : 50000.00 EUR Numéro unique d'identification : 751388588 Lieu d'immatriculation : Poitiers. Société bénéficiaire de la scission : O' TOURS DU CHOCOLAT II Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3 rue de Chalons 86000 Poitiers Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 941973281 Lieu d'immatriculation : Poitiers. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 595010.64 EUR - passif de 104439.81 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Aux termes de ce projet, la société HOLDING ANTONCIC ferait apport à la société O'TOURS DU CHOCOLAT II la branche autonome d'activité ayant pour objet les activités de fabrication, vente en gros ou au détail, de pain, viennoiserie, pâtisserie, biscuits, sandwich, salades, boissons fraîches et chaudes, traiteur salé et sucré, vente de plats à emporter, confiserie, chocolaterie, glacier, dragées, et autres marchandises ou produits alimentaires ainsi qu'emballages et contenants correspondants, consommations sur place ou à emporter. En rémunération de cet apport, la société O'TOURS DU CHOCOLAT II augmentera son capital de 350 000 € pour le porter de 1 000 € à 351 000 €, par l'émission de 35 000 actions nouvelles de 10 € chacune, entièrement libérées, qui seront attribuées à la société HOLDING ANTONCIC. Montant de la prime d'apport : 140570.83 EUR. Date du projet commun de scission : 19.09.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société HOLDING ANTONCIC : 30.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de POITIERS). Pour la société O' TOURS DU CHOCOLAT II : 30.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de POITIERS)..